



Communiqué de presse

Paris, le 26 novembre 2019



Négociations commerciales 2020: quels enjeux pour les coopératives laitières ?

Pour l'année 2 des négociations commerciales post loi Egalim, les coopératives laitières visent une année de changements significatifs et souhaitent que les signaux encourageants envoyés l'année dernière se concrétisent et s'amplifient dans le temps pour atteindre l'objectif de ruissèlement de la valeur créée vers les producteurs.

Poursuivre les efforts sur les marques et l'étendre aux autres leviers de valorisation du prix

A l'aube des négociations commerciales 2020, les attentes des coopératives laitières sont fortes. Il faut de toute urgence permettre cette année une meilleure valorisation du prix du lait, en maintenant la hausse des tarifs sur les marques, mais aussi sur les MDD ou en permettant aux coopératives laitières de pouvoir prétendre aux accords tripartites.

Les coopératives laitières réalisent 41% de leur chiffre d'affaires avec la GMS, pour 1/3 sur des marques et 2/3 des MDD. Le sujet des hausses de tarifs et de la création de valeur doit être considéré comme un sujet global, c'est le seul moyen d'obtenir des effets positifs suite aux EGA. Aussi, la valorisation des MDD est cruciale et incontournable pour augmenter le prix payé aux associés coopérateurs.

« Nous sommes à peine à la moitié du chemin et il faut maintenant transformer l'essai. Les enjeux sont de taille, ils s'inscrivent dans la durée et nécessitent que tous les acteurs jouent le jeu jusqu'au bout. Il y a cette année une obligation de résultat, nous devons impérativement doubler les objectifs pour atteindre in fine des tarifs permettant aux producteurs de couvrir leurs coûts de production », commente Damien Lacombe, Président de Coop de France Métiers du Lait.

Créer les conditions d'une filière rémunératrice pour servir l'enjeu de l'attractivité

Coop de France Métiers du lait est mobilisée pour créer les conditions favorables à la pérennité de la filière laitière coopérative. Les hausses de tarifs passées en 2019 ont permis une augmentation du prix payé au producteur. Il est nécessaire d'aller plus loin pour répondre aux enjeux d'attractivité en créant les conditions d'une filière rémunératrice pour les producteurs.

A PROPOS DE COOP DE FRANCE METIERS DU LAIT

Coop de France Métiers du Lait a pour mission de représenter l'ensemble des coopératives laitières dont les métiers sont la collecte du lait et, pour la plupart d'entre elles, sa transformation en produits laitiers. Coop de France Métiers du Lait s'engage en faveur de la promotion de ce modèle économique performant, équitable et durable, qui permet l'existence d'une grande diversité de coopératives de tailles, de pratiques et de statuts différents. En France, au sein de Coop de France Métier du Lait, 40 groupes coopératifs et près de 200 coopératives « fruitières », collectent et valorisent le lait produit par leurs associés coopérateurs. La coopération laitière représente 55 % du lait produit et collecté, et 45 % du lait transformé pour un chiffre d'affaires de 11,5 milliards d'euros en 2018. Plus de 50 % des producteurs de lait en France sont les associés d'une coopérative.

CONTACTS PRESSE

Agence Pressario

Gypsie Bloch
06 23 75 21 67
gypsie@pressario.fr

Hortense Grégoire
01 46 24 19 80
hortense.gregoire@pressario.fr

Coop de France Métiers du Lait

Chloe Chiarotto
07 84 29 62 26
chloe.chiarotto@coopdefrance.coop



Communiqué de presse

Paris, le 26 novembre 2019



« Nous sommes une filière à la production exigeante : temps passé par les producteurs, contraintes sanitaires et environnementales, et nous évoluons dans un contexte d'augmentation des coûts de production et de transformation. La défense de la juste rémunération au producteur est notre premier combat et notre participation active aux EGA nous a permis d'obtenir des avancées. Il ne faut pas s'arrêter là. Il faut réfléchir à long terme pour retrouver le chemin d'une filière compétitive, rémunératrice et attractive pour assurer le renouvellement des générations et la pérennité de nos activités », conclut Damien Lacombe, Président de Coop de France Métiers du lait